

Communiqué de presse

Groupe E Greenwatt remet la planification des projets éoliens fribourgeois aux mains des communes

- Après avoir favorisé une approche proactive durant plusieurs années, Groupe E Greenwatt laisse désormais aux communes l'initiative de planifier le développement éolien dans le canton de Fribourg, en coordination avec les autorités cantonales et en application du plan directeur cantonal.
- La société se tient à disposition pour accompagner celles qui souhaitent poursuivre les projets de parcs sur leur territoire. Elle continuera pour sa part à informer la population sur l'importance de l'énergie éolienne pour la sécurité d'approvisionnement en électricité en hiver.
- Groupe E Greenwatt et ses partenaires poursuivent en parallèle le développement des projets éoliens dans le canton de Neuchâtel.

Le 27 avril 2021, Groupe E Greenwatt a envoyé un courrier aux communes concernées par l'un des quatre projets de parc éolien en coordination réglée, à savoir Massif du Gibloux, Collines de la Sonnaz, Côte du Glaney et Monts de Vuisternens. La société y annonçait la création de comités de pilotage et invitait chaque exécutif à nommer un·e délégué·e afin de faire entendre la voix des autorités et de la population, et jouer ainsi un rôle actif dans leur transition énergétique.

A ce jour, la plupart des communes ont demandé un délai de réflexion supplémentaire; Groupe E Greenwatt prend acte de cette volonté et adapte son approche du développement éolien dans le canton de Fribourg. Approchant jusqu'alors les communes de manière proactive, la société laisse désormais aux communes qui le souhaitent l'initiative de planifier le développement éolien sur leur territoire, en coordination avec les autorités cantonales et en application du plan directeur cantonal. Lorsqu'elles souhaiteront entamer cette démarche, Groupe E Greenwatt se tiendra naturellement à leur disposition pour les accompagner.

En parallèle à cela, Groupe E Greenwatt continuera à informer la population sur la raison d'être de l'énergie éolienne, par le site www.greenwatt.ch et sa page Facebook, ou dans le cadre d'actions de communication, notamment lorsque des communes, des citoyens ou des parties prenantes souhaiteront bénéficier de son savoir-faire dans le domaine. La société souhaite ainsi apaiser un débat devenu davantage émotionnel que rationnel et favoriser un débat de fond sur la nécessité d'exploiter cette source d'énergie renouvelable et locale.

Essentiel pour combler le manque d'électricité en hiver

L'énergie éolienne vise à contribuer à la sécurité d'approvisionnement de la Suisse en hiver, lorsque la demande en électricité augmente. La production d'énergie hydraulique, thermique et photovoltaïque doit alors être complétée par du courant électrique importé de l'étranger, issu notamment du nucléaire et du charbon. L'éolien permettra de diminuer la dépendance du pays vis-à-vis de l'étranger et de consommer une énergie locale et respectueuse de l'environnement.

Les éoliennes produisent les 2/3 de leur électricité grâce aux vents hivernaux, plus fréquents et plus forts. Elles complètent idéalement l'hydraulique et le solaire, davantage productifs en été. Toutes ces sources forment ainsi un mix énergétique durable, exempt de CO2 et essentiel pour l'approvisionnement en électricité du pays.

Sur internet : <https://greenwatt.ch>

Facebook : <https://www.facebook.com/GroupeEGreenwattSA>

Granges-Paccot, le 19 mai 2021

Pour tout renseignement complémentaire :

Communication

T +41 26 352 54 32

communication@groupe-e.ch

<https://groupe-e.ch/fr/decouvrir-groupe-e/medias>

Groupe E Greenwatt en bref

Groupe E Greenwatt SA est une société spécialisée dans le développement des nouvelles énergies renouvelables dans toute la Suisse, en accord avec la stratégie énergétique de la Confédération. L'entreprise développe, réalise et exploite, seule ou en partenariat, des installations de production d'électricité à partir de l'énergie solaire et éolienne. Groupe E Greenwatt a pour actionnaires Groupe E SA (80%), la Ville de Sion (10%) et l'Etat de Neuchâtel (10%).